



Demande d'honoraires élevés pour un renouvellement de bail!

Par **acb**, le **17/12/2008** à **22:43**

Bonsoir,

Je suis locataire d'un appartement et l'agence gérant mon appartement donc, m'a adressé un courrier pour le renouvellement de mon bail.

Elle m'annonce que les honoraires pour la rédaction de ce document s'élèvent à 380€ TTC à partager entre le propriétaire et moi-même. Je devrais ainsi leur adresser le montant de 190 € pour signer ce renouvellement de bail... Est-ce légal?

Merci pour votre réponse,

ACB